

KIRN PRODUCTION rappelle COQUILLE SAINT-JACQUES NORMANDE



- Noms des modèles ou références concernés : 6925 COQUILLE ST JACQUES NORMANDE MIROIR 3 348 700 069 253
- Marque : KIRN
- GTIN 3348700069253 Lot 25188 25178 25196 25204 Date limite de consommation entre le 15/07/2025 et le 06/08/2025
- Conditionnements : PRODUIT VENDU AU RAYON TRADITIONNEL TRAITEUR EN VRAC
- Date début/fin de commercialisation : du 17/06/2025 au 25/07/2025
- Température de conservation : Produit à conserver au réfrigérateur
- Marque de salubrité : FR 67-218-003 UE
- Informations complémentaires : PRODUIT VENDU AU RAYON TRADITIONNEL TRAITEUR
- Zone géographique de vente : France entière
- Distributeurs : CARREFOUR, SYSTEME U , INTERMARCHÉ, SAVEURS D'ANTOINE, SYSCO ET AUTRES

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : Moisissures engendrées par un défaut d'étanchéité d'emballage provoquant des Micro fuites.
- Risques encourus par le consommateur : Défaut de fabrication, défaut d'étanchéité (ex: micro fuites, thermoscellage défectueux) ou anomalies de conditionnement
- Description complémentaire du risque : Moisissures engendrées par un défaut d'étanchéité d'emballage provoquant des Micro fuites.

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : Ne plus consommer, Rapporter le produit au point de vente.
- Préconisation sanitaire :
Ces produits ont été fabriqués et/ou conservés dans des conditions ne permettant pas d'apporter de garanties sanitaires satisfaisantes. Ces produits sont donc susceptibles de présenter un danger pour la santé des consommateurs.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : Remboursement.
- Date de fin de la procédure de rappel : samedi 9 août 2025

CONTACT

- Numéro de contact : 0388667273

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

<https://rappel.conso.gouv.fr>

Le site des alertes de produits dangereux



FAITES PASSER LE MESSAGE :

Informez vos parents et amis de ce rappel !

Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre